



Pommier / Poirier

N° 16
28/06/2018



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Tavelure** : les conditions sèches et chaudes limitent le risque de contaminations secondaires pour les parcelles avec présence de taches.
- **Feu bactérien** : les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé d'éclosions de la première génération s'achève. Le second vol devrait débuter début juillet.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions de la seconde génération va s'achever.
- **Cochenilles** : la migration des jeunes larves est en cours pour *Pseudococcus*.
- **Acariens rouges** : à surveiller.
- **Metcalfa pruinosa** : les stades larvaires évoluent.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N° 16
du 28/06/2018 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



• Tavelure

Dans les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits. Les pluies sont à prendre en compte pour la gestion de ces parcelles.

Evaluation du risque

Le temps chaud et sec limite le risque de contaminations secondaires. Attention cependant aux épisodes orageux annoncés à partir du début de semaine prochaine.

Mesures prophylactiques : la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) en éliminant les gourmands les plus vigoureux est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.

Résistance tavelure



Les groupes **Venturia inaequalis** (tavelure) - Pommier – **CAPTANE / DITHIANON / SDHI** sont exposés à un **risque de résistance**. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** : a.kerebel@fredon-aquitaine.org / 06 09 20 70 60. Un seul prélèvement par famille de produit est possible en Aquitaine, assurez-vous donc des **bonnes conditions d'applications** des produits phytosanitaires (stade phénologique, produit, adjuvant, matériel de pulvérisation, météo).

• Maladies de l'épiderme

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

• Black rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncé) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji et Breaburn y sont particulièrement sensibles.

Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire). Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les parcelles sensibles sont à surveiller.

Evaluation du risque

Les conditions sèches en cours ne sont pas favorables. Attention cependant aux épisodes orageux.

• Oïdium

En parcelles sensibles, des symptômes sont régulièrement observés.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Evaluation du risque

Les conditions sont peu favorables et le risque va diminuer avec l'arrêt de croissance de la pousse.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

- **Feu Bactérien**

Peu de symptômes ont été signalés.

Evaluation du risque

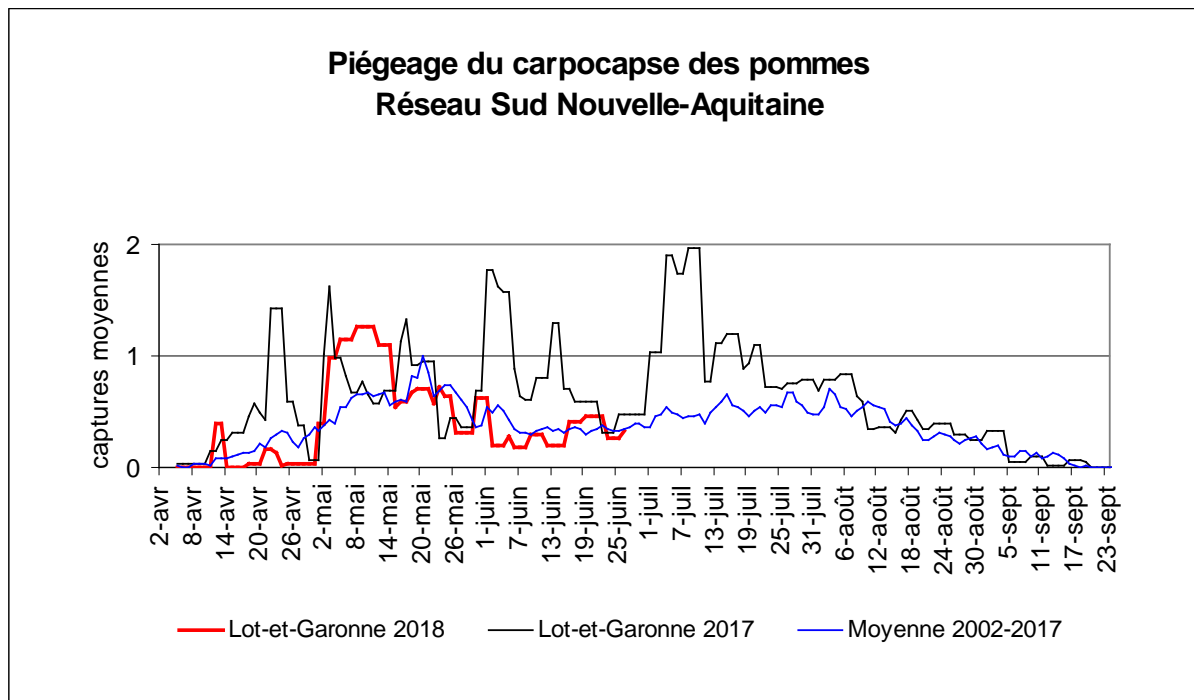
Les températures élevées (> à 30°C) en cours sont moins favorables à la bactérie. Les conditions annoncées à partir du début de semaine prochaine seraient de nouveau favorables, les parcelles sensibles sont à surveiller.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

- **Carpocapse des pommes**

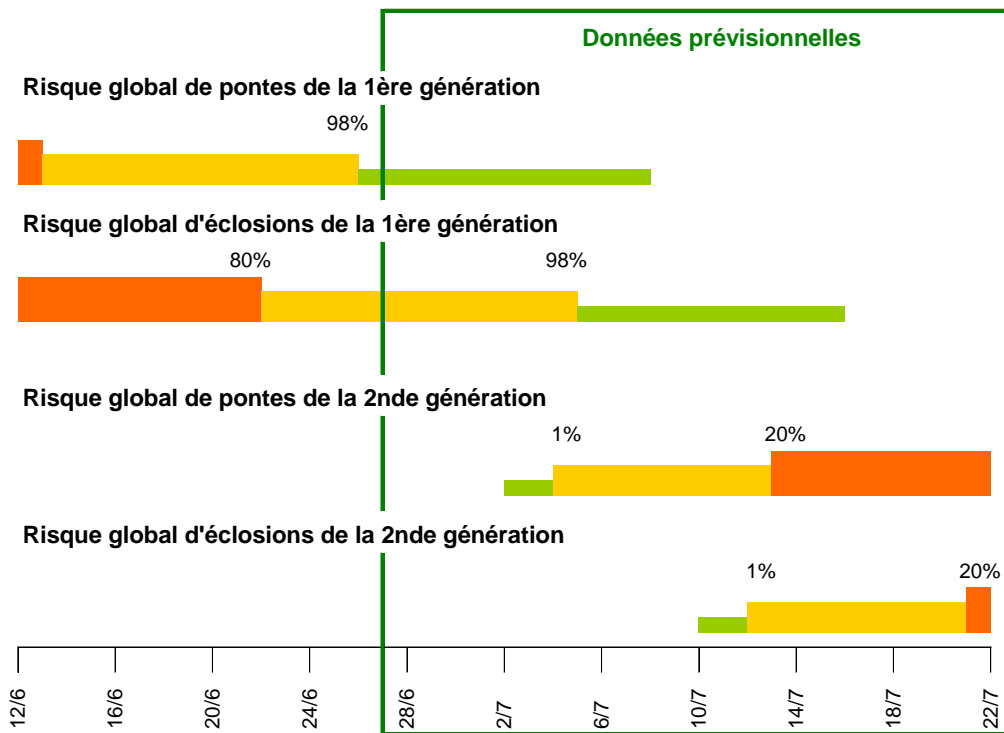
Sur notre réseau de piégeage les prises restent régulières et proches de la moyenne.



En parcelle à forte pression, le pourcentage de fruits avec dégâts a nettement progressé à partir de la semaine dernière. La descente des larves de carpocapse des pommes dans les bandes pièges pour nymphose est en cours.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 95 à 99% du potentiel de pontes et 85 à 90% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales pour les jours à venir, le second vol pourrait débuter à compter des 1-3 juillet. Les pontes de la seconde génération pourraient débuter à partir des 3-5 juillet et s'intensifier à compter des 12-14 juillet. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 11-13 juillet et s'intensifier à compter des 20-22 juillet. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours.

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions s'achève.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la seconde génération sera fonction du niveau d'attaque observé en fin de première génération (Cf. encadré).

Lorsque le stade cible est l'**œuf**, pour les parcelles à forte population (plus de 3 pour mille de fruits attaqués en fin de première génération), la période à risque devrait débuter à partir des 3-5 juillet en zones précoces. Pour les parcelles à population moyenne à faible, la période à risque ne débutera qu'à partir du début de la période des pontes massives (12-14 juillet en zones précoces).

Lorsque le stade cible est la **larve**, la période à risque devrait débuter à partir des 11-13 juillet pour les parcelles avec une population importante et à partir des 20-22 juillet pour les parcelles à population moyenne à faible.

Contrôle visuel du niveau d'attaque à la fin de la première génération du carpocapse des pommes

En fin de première génération, un contrôle du niveau des populations permet de vérifier l'efficacité de la protection déjà mise en œuvre et d'adapter la gestion des parcelles sur la seconde génération.

Les observations doivent porter sur un minimum de 1 000 fruits par parcelle homogène de 1 à 2 ha (observation portant sur au moins 50 arbres dont 15 en bordure de parcelle). Les fruits examinés sont pris au hasard, de chaque côté du rang et à tous les étages. Un échantillon de fruits suffisamment important doit être observé dans le haut des arbres. Les fruits présentant des perforations sont dénombrés. Le seuil de dégâts acceptable en fin de première génération est de 3 à 5 pour mille.

Cette observation est à effectuer à la fin des éclosions de la première génération et avant que n'interviennent les premiers dégâts dus à la seconde génération. Elle est donc à prévoir dans les 8 prochains jours.



Pose des bandes pièges pour le suivi des populations du carpocapse des pommes

En complément du contrôle visuel de niveau d'attaque (comptages réalisés sur 1 000 fruits) en fin de générations, les bandes-pièges permettent d'estimer les populations de larves diapausantes qui passeront l'hiver et donneront les papillons du premier vol de l'année prochaine.



Les bandes sont constituées de 2 couches de carton ondulé (environ 12 à 15 cm de large sur 40 cm de long), protégées éventuellement par un grillage en polyéthylène (pour éviter la dégradation des bandes et la prédation des larves par les oiseaux). Les bandes sont placées sur le tronc des arbres à 20-30 cm du sol. Pour une bonne estimation des populations, il faut 40 bandes par parcelle (jusqu'à 2-3 ha). Les bandes sont réparties au hasard : 30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordure.

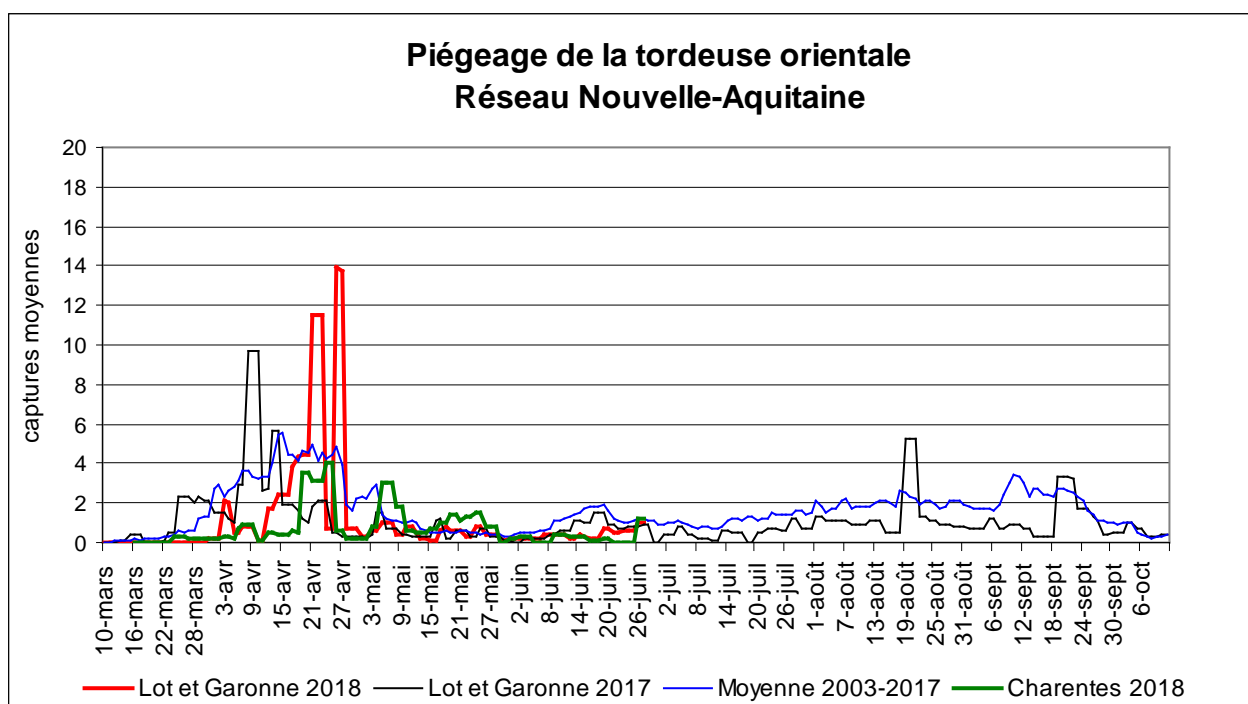
Au moment du relevé, la présence de 0,5 à 1 larve en moyenne par bande est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.

La pose des bandes pièges peut-être réalisée dès à présent. Elles seront relevées en fin de saison (octobre-novembre).

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire, un minimum de 1 000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé. La période de l'éclaircissage manuel est également propice pour noter d'éventuels dégâts.

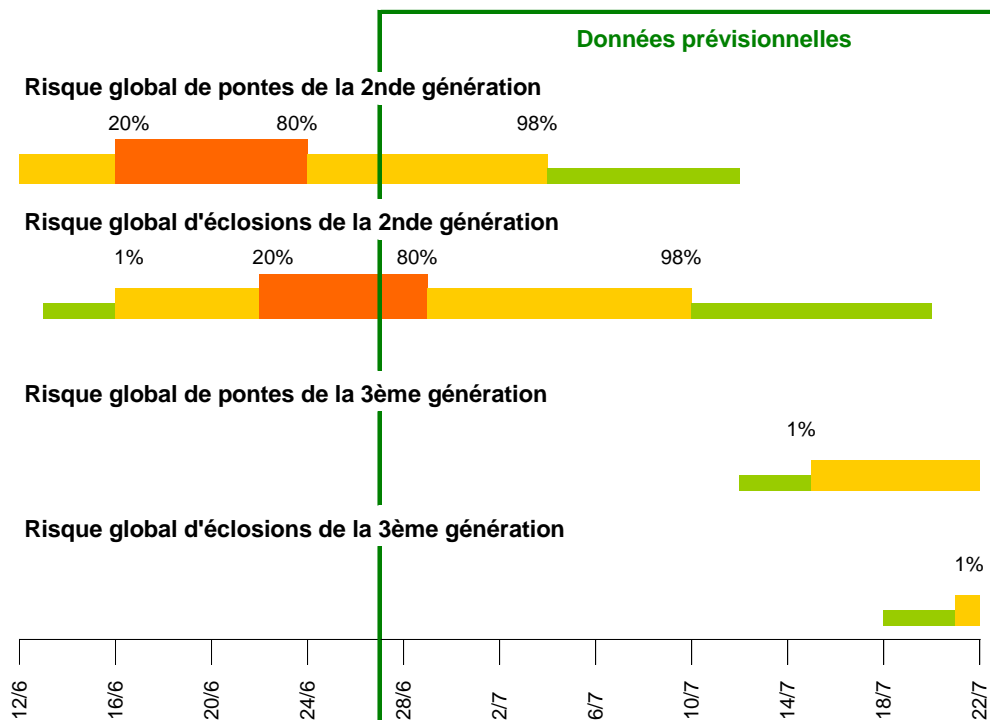
• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les captures restent faibles.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 95% du potentiel de pontes et 85% du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, en secteur précoce, le troisième vol pourrait démarrer à partir du 10 juillet. Les pontes de la troisième génération pourraient débuter à partir des 11-13 juillet et s'intensifier à partir des 24-26 juillet. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 19-21 juillet. Ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes).

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions de la seconde génération va s'achever.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles pour *Capua* et restent régulières pour *Pandemis* sur le secteur des Charentes.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé. La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

• Puceron lanigère

Sur la majorité des parcelles peu de foyers sont actuellement observés.

L'hyménoptère parasitoïde du puceron lanigère *Aphelinus mali* est observé au niveau des foyers ainsi que la présence de pucerons parasités (momies noires).

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

Mesures prophylactiques : sur les parcelles à problème, la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) peut permettre de limiter le développement du puceron lanigère et favoriser la gestion de ce dernier.

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts est régulièrement observée à l'extrémité des pousses. Les auxiliaires (cécidomyies prédatrices, coccinelles...) sont également présents.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire, la présence des auxiliaires est à vérifier.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.



Pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont importantes, le second vol est en cours.

Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés en parcelles de pommiers et de poiriers.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Psylle du poirier**

En parcelle de référence, on observe des individus à tous les stades.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

La suppression des gourmands en situation poussante peut-être envisagée pour diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

- **Cochenilles**

Cochenille rouge du poirier : la migration des jeunes larves va s'achever.

Pseudococcus : la migration des jeunes larves est en cours, des individus sont observés au niveau de l'œil et de la cavité pédonculaire des fruits.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours pour *Pseudococcus*.



Larves de *Pseudococcus*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles. On note régulièrement la présence d'acariens prédateurs.

Evaluation du risque

Les conditions sèches et chaudes sont favorables aux remontées des populations d'acariens, les parcelles sont à surveiller.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

- **Metcalfa pruinosa**

En parcelle de référence, on observe la présence de larves à différents stades. Les stades larvaires évoluent.

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

- **Auxiliaires**

Nous observons régulièrement la présence d'auxiliaires : syrphes, coccinelles, chrysopes ainsi que des cantharides, des punaises mirides, des larves de cécidomyies prédatrices.



Larve de *Metcalfa*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



Larve de cécidomyie prédatrice



Larve de coccinelle

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)



Larve de syrphé

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".